

Rapport public Parcoursup session 2025

Le Mans Université - Licence - Droit - Parcours Humanités

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Le Mans Université - Licence - Droit - Parcours Humanités (43230)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Le Mans Université - Licence - Droit - Parcours Humanités (43230)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	229	229	105	29

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Le Mans Université - Licence - Droit - Parcours Humanités (43230)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	182	182	87	20	69 %
			Masculin	47	47	18	9	31 %
			Total	229	229	105	29	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Le Mans Université - Licence - Droit - Parcours Humanités (43230)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	8	0	0	0 %
				Sans mention	44	44	19	5	17,2 %
				AB	58	58	27	8	27,6 %
				B	50	50	40	12	41,4 %
				TB	21	21	16	3	10,3 %
				TBF	1	1	1	1	3,4 %
				Total	182	182	103	29	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	16	16	0	0	
				AB	11	11	1	0	
				B	4	4	1	0	
				Total	31	31	2	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	3	3	0	0	
				AB	3	3	0	0	
				B	3	3	0	0	
				Total	11	11	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	4	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				Total	5	5	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Le Mans Université - Licence - Droit - Parcours Humanités (43230)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	187	187	92	25	86,2 %
			En réorientation	25	25	11	4	13,8 %
			Non scolarisés	11	11	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	0	0	0 %
			Autres	5	5	1	0	0 %
			Total	229	229	105	29	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Le Mans Université - Licence - Droit - Parcours Humanités (43230)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	51	51	28	9
			Autres doublettes	120	120	73	19
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Le Mans Université - Licence - Droit - Parcours Humanités (43230)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	29,8 %	29,8 %	27,7 %	32,1 %
		Autres doublettes	70,2 %	70,2 %	72,3 %	67,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires	Notes de français, notes d'Histoire géographie, notes de philosophie et notes de SES et de Littérature (pour les étudiants concernés)	Essentiel
	Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte	Notes de Français et notes d'Histoire géographie	Essentiel
	Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel	Notes de mathématiques, notes de SES (pour les étudiants concernés)	Très important
	Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques	Notes de langues étrangères	Important
	Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques	Notes d'histoire géographie et notes de SES (pour les étudiants concernés)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail	Fiche avenir	Complémentaire
Savoir-être	non pertinent	non pertinent	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat pourront être pris en compte.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Non

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Notation de la lettre de motivation + traitement algorithmique

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien connaître la formation à laquelle vous candidatez.

Signature :

Delphine LETORT,

Président de l'établissement Le Mans Université